

Rapport d'évaluation

Récapitulatif des indicateurs et des objectifs du contrat de prestations entre l'Etat de Genève, la Ville de Genève et l'Association Genève Futur Hockey pour les années 2011 et 2012 (saisons sportives 2010-2011 et 2011-2012)

Bénéficiaire : L'Association Genève Futur Hockey (GFH)

Départements de tutelle : le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport de la République et Canton de Genève et le Département de la culture et du sport de la Ville de Genève.

Rappel du but de la subvention et des missions du subventionné :

Le GFH s'engage à fournir les prestations suivantes :

- former les meilleurs éléments genevois de la relève de hockey sur glace, filles et garçons, selon les normes en vigueur et avec des entraîneurs reconnus par la fédération nationale et/ou Jeunesse et Sport;
- veiller à ce que les jeunes talents formés par GFH et qui remplissent les critères de sélection, suivent en parallèle à leur formation sportive, une formation scolaire et/ou professionnelle dans un établissement reconnu, en concertation avec les parents, de préférence dans le dispositif de sport-études du DIP;
- collaborer intensément avec les principaux clubs genevois de hockey sur glace et les communes genevoises afin de proposer une offre suffisante et adaptée à chaque enfant ou adolescent désireux de pratiquer le hockey sur glace à Genève.
- collaborer avec les communes genevoises afin de proposer une offre suffisante et adaptée à chaque enfant ou adolescent désireux de pratiquer le hockey sur glace à Genève.

L'objectif principal de GFH est d'encadrer professionnellement la formation des juniors issus du hockey sur glace genevois et d'accompagner les mouvements espoirs des clubs genevois dans leurs efforts de formation de la relève.

Il s'agit également d'élargir la base du nombre de pratiquants de hockey sur glace en soutenant des projets de patinoires extérieures et saisonnières mises en place par les communes en les animant avec l'aide d'entraîneurs ou de manifestations.

Mention du contrat : Contrat de prestations 2011-2012

Durée du contrat : 1^{er} janvier 2011 - 31 décembre 2012

Période évaluée : 1^{er} mai 2010 - 30 avril 2012

1. Augmenter le nombre de joueuses et de joueurs évoluant en catégorie junior A, top et élite

Indicateur : Nombre de joueuses et de joueurs sous licence avec Genève Futur Hockey (GFH).

Base de départ 2010-2011 : 67 licenciés GFH (3 équipes)

Valeur cible : +10% par année

Résultat réel : 59 licenciés (3 équipes)

Commentaire(s) :

La raison de la diminution du nombre de joueurs vient de la création d'une équipe junior à Meyrin lors de la saison 2011-2012 qui a incité quelques joueurs à rester à Meyrin et pour d'autres, à retourner dans leur club d'origine.

2. Garantir à chaque junior sélectionné la possibilité d'évoluer à son niveau

Indicateur : Promotion continue des joueurs à l'échelon de jeu « supérieur » en fonction de l'âge.

Valeur cible : 100% des juniors se voient proposer l'accès à une équipe correspondant à leur niveau.

Résultat réel : 100%

Commentaire(s) :

Chaque année, au mois de mars, des sélections sont organisées pour évaluer les joueurs. Tous les joueurs de 17 à 20 ans du canton sont invités à prendre part à ces évaluations. Trois entraîneurs assistent à ces matches. Selon les évaluations obtenues, les joueurs sont invités à la préparation physique d'été et au camp d'entraînement dans le groupe correspondant.

Tout au long de la saison, les joueurs méritants ont l'occasion de s'entraîner et/ou de jouer des matches avec l'équipe de la catégorie supérieure. Le choix des joueurs pouvant jouer avec l'équipe de l'échelon supérieur s'effectue par les entraîneurs selon les performances sportives, l'assiduité, la discipline, le respect et la disponibilité.

Aucun cas de refus injustifié recensé.

3. Garantir un niveau d'encadrement adapté

Indicateur : Taux d'encadrement des joueurs par des entraîneurs diplômés.

Valeur cible : Garantir au moins un entraîneur diplômé par groupe de 20 licenciés

Résultat réel : Ratio 1 entraîneur pour 15 licenciés

Commentaire(s) :

Les juniors élites ont un entraîneur professionnel et un entraîneur à mi-temps. Les juniors Top ont un entraîneur professionnel et un entraîneur à 25%. Les Juniors A ont deux entraîneurs à mi temps. Sachant qu'une équipe est composée d'environ 20 joueurs, le ratio est donc d'un entraîneur pour 15 joueurs.

4. Favoriser l'intégration dans des équipes professionnelles de jeunes issus de Genève Futur

Indicateur : Nombre de jeunes joueurs du GFH évoluant dans des équipes professionnelles (LNB, LNA)

Valeur cible : Trois jeunes par année

Résultat réel : 9 joueurs (détail ci-dessous)

Nom	Prénom	Nombre Matches LNA	Nombres Matches LNB	Championnat du monde M20	Nombres Matches WHL (USA)	TOTAL
Antonietti	Eliot	24				24
Vermeille	Mike	16	8	6 (Suisse)		30
Léonelli	Nicolas	9	2			11
Berthon	Eliot	36		3 (France)		39
Pivron	Victor	2				2
Girard	Jérémy	2				2
Savary	Jean	28				28
Mora	Loïc	1				1
Sutter	Dave			6 (Suisse)	66	72
TOTAL		118	10	15	66	209

Commentaire(s) :

Neuf joueurs de GFH ont joué des matchs de championnat dans la Ligue nationale A et/ou Ligue nationale B ou WHL (USA) pour un total de 194 matches.

En ajoutant les championnats du monde des moins de 20 ans, les joueurs de GFH ont joué 209 matchs professionnels.

A ces statistiques, il ne faut pas oublier de mentionner que plusieurs autres joueurs des Juniors élites de GFH ont eu la chance de s'entraîner avec la première équipe du Genève-Servette Hockey Club en Ligue nationale A.

5. Permettre aux jeunes sportifs de suivre une formation scolaire ou professionnelle en parallèle à leur formation sportive

Indicateur : Nombre d'élèves scolarisés et/ou en formation professionnelle en emploi en priorité dans le dispositif sport-études du DIP

Valeur cible : 100% des juniors scolarisés et/ou en emploi
95% de juniors titulaires d'un diplôme qualifiant au terme de sa formation

Résultat réel : 95% (56 sur 59) des juniors sont scolarisés ou titulaires d'un diplôme qualifiant

Commentaire(s) :

Les trois joueurs non scolarisés ont été accompagnés pour trouver le cursus scolaire leur correspondant (post obligatoire ou apprentissage). Deux des trois joueurs ont décidé de faire un cours de langue (anglais) et le troisième a terminé l'école obligatoire, mais ne maîtrise pas suffisamment le français pour poursuivre au Post obligatoire selon les critères exigés par les établissements genevois.

6. Augmenter le nombre de joueurs de hockey poursuivant le hockey après 20 ans

Indicateur : Nombre de licenciés en ligues inférieures des catégories adultes.
Nombre de coaches, de responsables techniques et d'arbitres

Valeur cible : 80% des joueurs formés par GFH demeurent actifs dans les structures de hockey sur glace

Résultat réel : 85% des joueurs sont actifs dans les structures du hockey sur glace.

Commentaire(s) : Sur les 13 joueurs de 20 ans qui ont terminé leur stage au sein de GFH (avril 2011), 11 sont demeurés actifs dans les structures du hockey sur glace (85%)

LNB	1
1 ^{ère} ligue	5
2 ^è ligue	4
Coach GFH	1
Arrêt	2
Total	13

7. Assurer une formation de qualité des meilleurs éléments des novices (15-17 ans)

Indicateur : Nombre d'heures des entraîneurs GFH passées avec les équipes de novices du CP Meyrin, du HC Trois-Chêne et du Mouvement juniors du Genève-Servette Association

Valeur cible : 1 entraînement par mois avec les novices des clubs ayant un mouvement espoirs

Résultat réel : Prestation non désirée par les équipes novices

Commentaire(s) :

Lors d'une séance à propos des prestations offertes, le jeudi 9 juin 2011, dans les bureaux de l'Etat de Genève, les représentants des trois mouvements juniors ont signifié ne pas souhaiter cette prestation. En effet, ces associations ont mentionné qu'ils pouvaient compter sur des entraîneurs professionnels compétents et, par conséquent, cette prestation n'était pas désirée.

Étaient présents à cette séance : MM. Olivier Mutter et Michael Kleiner du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

8. Assurer une formation performante des gardiens

Indicateur : Heures de formation des gardiens genevois par un coach professionnel

Valeur cible : 2 heures par mois de formation des gardiens par coach professionnel

Résultat réel : En moyenne, les gardiens de but ont reçu 8 heures de formation spécialisée par mois.

Commentaire(s) :

Les gardiens de but du canton ont profité d'une formation spécialisée tout au long de l'année. Au total, 28 jeunes ont amélioré leur technique grâce aux conseils de spécialistes.

9. Contribuer à la relève en matière d'arbitres

Indicateur : Nombre d'arbitres issus des associations du canton

Valeur cible : Au moins 1 nouvel arbitre formé par la Ligue suisse de hockey par année issu de GFH

Résultat réel : 2 arbitres

Commentaire(s) :

GFH a recruté deux nouveaux arbitres au cours de la saison 2011-2012. Ces nouveaux arbitres seront totalement opérationnels dès la saison 2012-2013 étant donné que la formation des arbitres dispensée par la Ligue suisse a lieu une fois par année (septembre).

10. Améliorer l'encadrement des enfants sur les patinoires extérieures

Indicateur : Nombre d'enfant bénéficiant d'un encadrement de GFH (statistiques mesurées dès l'hiver 2011-2012)

Valeur cible : Progression annuelle de 5% du nombre d'enfants encadrés par GFH

Résultat réel : GFH a encadré plus de 1 200 enfants lors de la saison 2011-2012 sur les patinoires saisonnières.

Commentaire(s) : Entre les mois de novembre 2011 et février 2012 :

Patinoire extérieure	Accompagnement Scolaire	785 élèves
	Ecole de hockey	239 enfants
	Hockey Féminin	50 filles
	Journée à thème	105 enfants
	Match de fin de saison	39 enfants
	Mini-match	39 enfants
	Patinage libre	18 enfants

11. Favoriser l'assise cantonale de GFH et la collaboration entre les clubs genevois

Indicateur : Respect des statuts de l'association GFH, respect du nombre de séances, des délais, de la bonne tenue de la comptabilité

Valeur cible : Au moins 1 AG par an.
Présentation annuelle des comptes révisés

Résultat réel : Une assemblée générale a eu lieu lors des saisons 2010-2011 et 2011-2012 et les comptes annuels ont été dûment présentés et approuvés

Commentaire(s) :

La dernière AG a eu lieu le 27 octobre 2011.

12. Développer le hockey féminin

Indicateur : Nombre de filles et de femmes pratiquant le hockey.
Nombre d'équipes féminines

Valeur cible : Deux équipes féminines complètes d'ici à la fin 2012

Résultat réel : En cours de formation

Commentaire(s) :

Lors de la 1ère année de son programme « Just for girls » en 2011-2012, le GFH a encadré 50 filles. Des entraînements avaient lieu chaque semaine (entre novembre 2011 et février 2012) sur les patinoires extérieures du canton de Genève et des matches amicaux ont été organisés.

L'engouement créé par ce programme de GFH laisse présager l'atteinte de cet objectif sous peu.

13. Favoriser la création de nouveaux clubs de hockey et renforcer l'association cantonale

Indicateur : Nombre de clubs de hockey
Nombre de jeunes inscrits dans les associations de hockey
Nombre de clubs membres de l'Association GFH

Valeur cible : Adhésion d'au moins un nouveau club à l'Association GFH par an

Résultat réel : Nouvel adhérent en 2011-2012 : le HC Bellevue-Genthod

Commentaire(s) :

Le HC Bellevue-Genthod a fait une demande de rejoindre GFH le 27 juin 2011 et est officiellement devenu membre le 27 octobre 2011 lors de la dernière AG de GFH.

Observations de l'Association Genève Futur Hockey :

Aucune

Observations du département de l'instruction publique, de la culture et du sport de la République et canton de Genève et du département de la culture et du sport de la Ville de Genève:

Pt 1: Les difficultés de collaboration entre l'association Genève Futur Hockey et le CP Meyrin doivent trouver une issue dans le cadre de négociations à poursuivre.

Pt 2: Une attention particulière doit être portée aux jeunes qui ne sont pas retenus dans la catégorie supérieure et qui reviennent jouer dans la catégorie inférieure pour maintenir leur motivation et leur intégration au sein des équipes.

Pt 3: Dans le cadre d'un renforcement de la pyramide de formation, l'encadrement d'équipes novices et minis top devrait être renforcé, tandis que l'encadrement des juniors A devrait être réduit.

Pt 4: L'objectif d'intégrer progressivement les jeunes talents dans des équipes professionnelles est largement atteint. Ce point est considéré comme très positif.

Pt 5: Le coordinateur cantonal sport-art-études valide ces résultats.

Pt 6: Il est positif de constater que 85% des hockeyeurs adultes restent actifs dans le hockey sur glace après leur formation.

Pt 7: Nous déplorons que cette prestation n'ait pu être délivrée aux équipes novices des autres clubs formateurs. Ce point devra être amélioré pour les saisons futures.

Pt 8: L'objectif de fournir une formation spécialisée des gardiens par un coach professionnel est largement atteint.

Pt 10: Le nombre de patinoires extérieures saisonnières dans les communes genevoises augmente de façon réjouissante. L'engagement de l'association Genève Futur Hockey dans l'animation de ces patinoires est très apprécié même s'il ne représente pas sa mission principale.

Pt 11: Cet objectif, qui découle de la loi, est atteint. Il ne sera plus nécessaire de l'inscrire dans les objectifs de GFH dans le prochain contrat de prestations.

Pt 12: Un effort particulier devra être porté sur la promotion du hockey féminin.

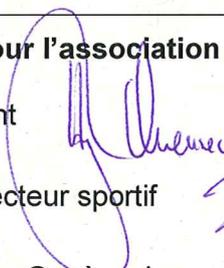
Cette évaluation a été menée en collaboration avec M. Werner Augsburg, ancien directeur de la Ligue suisse de hockey sur glace, mandaté pour son expertise dans le domaine de la formation de la relève d'élite.

Pour l'association Genève Futur Hockey

Hugues Quennec, Président

Jean-Philippe Paradis, Directeur sportif

Genève, le



13 mai 2013

Pour la République et canton de Genève

Olivier Mutter, Directeur du service cantonal du sport

Michael Kleiner, Directeur adjoint du service cantonal du sport

Genève, le



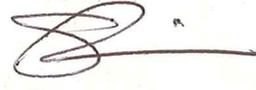
21 mai 2013

Pour la Ville de Genève

Sybille Bonvin, Cheffe du service des sports de la Ville de Genève

Thomas Wenger, Adjoint de direction du service des sports de la Ville de Genève

Genève, le



21.5.2013